

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration				
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :		
03 M/ou 2013	03 mai 2013	F07413 P0081.		
	1. Intitulé du projet			
N D				
Muchage de so	uchap			
Poin Mine en	culhure			
THE THE				
	tification du maître d'ouvrage ou du	pétitionnaire		
2.1 Personne physique	1	λ.		
Nom VOISINI	Prénom ((in of the		
	Prenom ()	Welle		
2.2 Personne morale				
Dénomination ou raison sociale				
Nom, prénom et qualité de la personne	habilitée à représenter la personne			
morale				
RCS / SIRET _	IIIII Forme	juridique		
	ronne	Johalque		
Joignez à	votre demande le document CER	RFA n° 14734*01		
2 Rubrique(s) applicable(s) du table				
	lu des seulls et criteres annexe a l'arti dimensionnement correspondant du	cle R. 122-2 du code de l'environnement et		
N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au re	egard des seuils et critères de la rubrique		
	A Carackidation of a factorization			
	4. Caractéristiques générales du pro			
Doivent être annexées au présent formu	laire les pièces énoncées à la rubriq	ue 8.1		
4.1 Nature du projet				
no Pip				
De prichement	*			
U				
4.2 Objectife du projet				
4.2 Objectifs du projet Remethe en cul	21			
remethe en cu	There			
4.3 Décrivez sommairement le projet				
4.3.1 dans sa phase de réalisation		DREAL - Limousin		
		Courrier SRDD		
		Arrivé le : 0 3 MAI 2013Attrib Info		
4.3.2 dans sa phase d'exploitation		Chef de service		
The same of bridge a exploitation		Adjoint CS		
		Secrétariat Autorité Environnementale		
		Obs Stat Evaluation		
		information GéographIque		



Récépissé de dépôt d'un formulaire de demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé un formulaire de demande d'examen au cas par cas de la nécessité de réaliser une étude d'impact de votre projet.

Le délai d'instruction de votre dossier est de TRENTE CINQ JOURS. Ce délai court à compter de la complétude de votre dossier, soit QUINZE JOURS à compter de la réception du formulaire, SAUF SI l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement vous demande dans ce délai de :

- de remplir la ou les cases du formulaire qui ne l'auraient pas été;
- de transmettre la ou les annexes obligatoires manquantes.

A l'expiration du délai de TRENTE CINQ JOURS courant à compter de la complétude du formulaire, l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement doit rendre une décision vous informant de la nécessité ou non de réaliser une étude d'impact.

Si aucune décision n'était rendue à l'issue de ce délai, cette absence de réponse vaudrait obligation pour vous de réaliser une étude d'impact.

Cette décision, ou une mention de l'absence de décision, est mise en ligne sur son site internet. Elle figure dans le dossier d'enquête publique ou de procédure de mise à disposition du public.

(à remplir	parl	'autorité	administ	trative	de l'Etat	compéter	nte
		en mati	ère d'en	vironne	ementl		

e Cachet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement :

Délais et voies de recours

La décision d'examen au cas par cas peut faire l'objet d'un recours gracieux ou hiérarchique ou d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

En cas de décision implicite valant obligation de réaliser une étude d'impact, le destinataire de la décision doit, à peine d'irrecevabilité du recours contentieux, former un recours administratif préalable auprès de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement qui a pris la décision.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ? La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).						
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli						
4.5 Dimensions et caractéristiques du pro	ojet et superficie globale (assiette) de urs caractéristiques	e l'opération - préciser le	s unités de mesure utilisées Valeur			
Grande	ors curaciensiques		valeur			
4.6 Localisation du projet Adresse	Coordonnées aécarambianes	lana 9 ! !!	1-1 0 1 "			
Adlesse	Coordonnées géographiques ¹ Pour les rubriques 5° a), 6° b) et					
	Point de départ :	Long ° ' "_				
	Point d'arrivée :	Long ° ' "_				
		Long	Lar			
	Communes traversées :					
4.7 S'agit-il d'une modification/extensi 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet c 4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été a	ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étud		Non			
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un travaux?		Non				
Si oui, de quels projets se compose le	programme ?		\ 1			
Arrachage des souches, pour remette en culture						
5.1 Occupation des sols	environnementale de la zone d'in	mplantation envisagee				
Quel est l'usage actuel des sols sur le lie	eu de votre projet ?					
Existe-t-il un ou plusieurs documents d'oconcernés) réglementant l'occupation			Non Non			

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet			
Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les document environnementale ? 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implan Complétez le tableau suivant, par tous moyens utile	itation	envis amme	OUI Non
http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude- Le projet se situe-t-il:	THE RESERVE	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		K	
en zone de montagne ?		X	
sur le territoire d'une commune littorale ?		Ø	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?		K	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		(X)	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?		\(\in\)	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		EX.	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?			
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?		Ø,	
dans une zone de répartition des eaux ?			

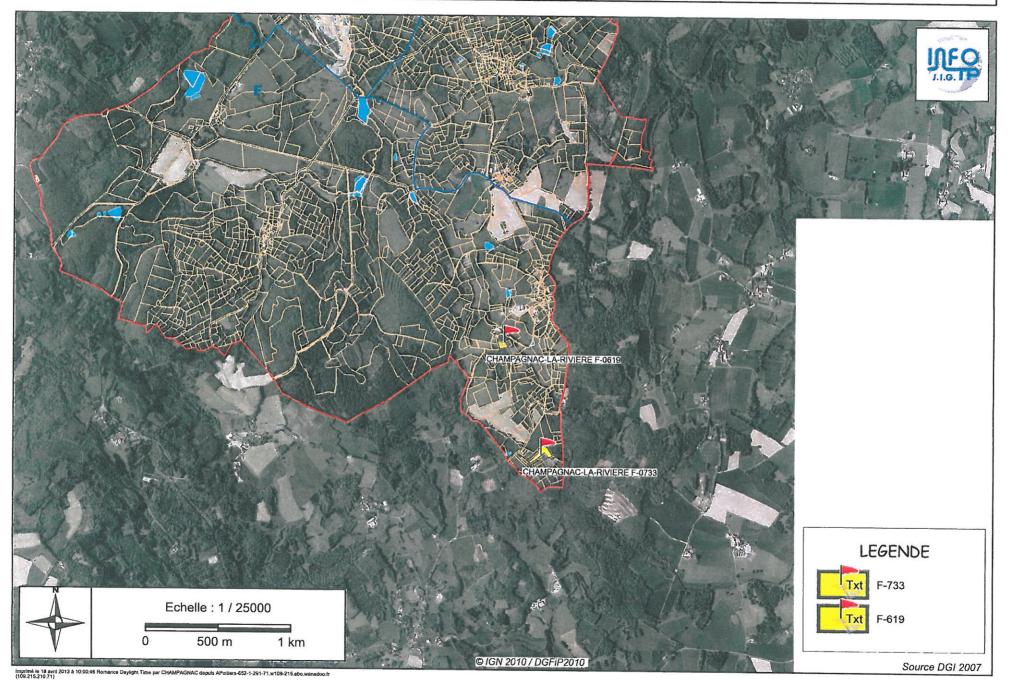
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?					
dans un site i	inscrit ou classé ?				
Le projet se s	itue-t-il, dans ou à proximité :		Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Nat	ura 2000 ?			X	
	nent historique ou d'un site class nondial de l'UNESCO ?	é au			
	6. Caractéristiques de l'impac	pote	ntiel o	du proje	t sur l'environnement et la santé humaine
	envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir pléter le tableau suivant :	les in	ciden	ces suiv	rantes ?
	sines de l'environnement :	Oui	No n		De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		(X)		
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		⊠		
	Est-il excédentaire en matériaux ?		X		
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?				
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?				
Milieu naturel	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		×		
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		Ø		

	Est-il concerné par des risques technologiques ?		
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?		
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		
Commodité	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		
s de voisinage	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des		
	émissions lumineuses ?	Ш	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?		
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?		
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		
Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		
vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?		
	ences du projet identifiées au 6.1 s Non Si oui, décrivez lesquell		elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

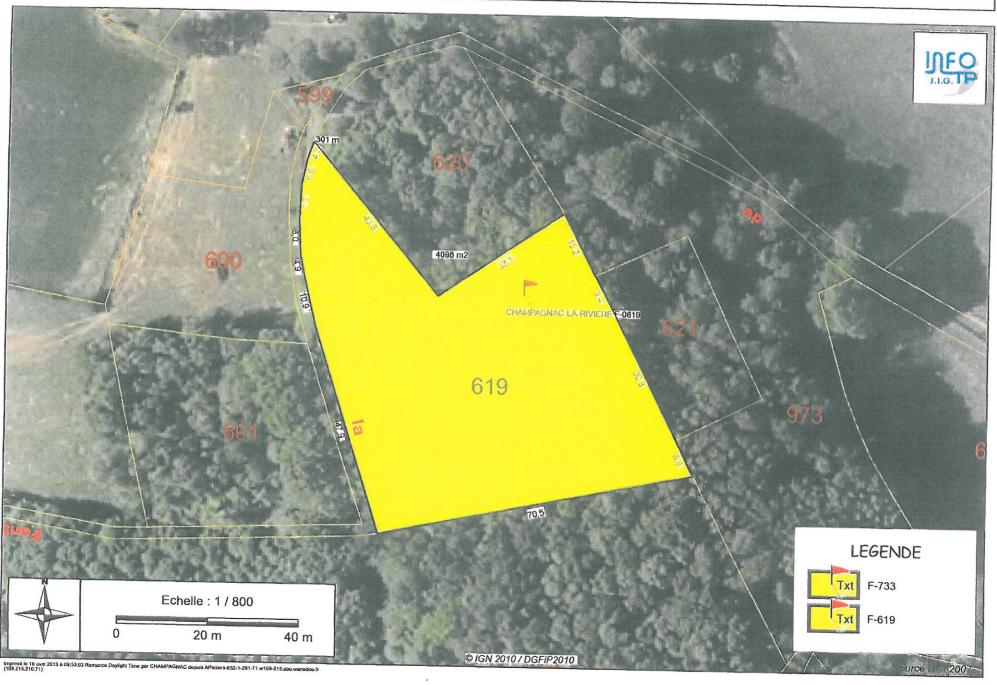
631	es incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?			
Oui	Non Si oui, décrivez lesquels :			
	7. Auto-évaluation (facultatif)			
	egard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.			
	8. Annexes			
8.1 A	Annexes obligatoires			
	Objet			
Г	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;			
П	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;			
П	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;			
Г	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;			
8.2 A	Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire			
	Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent			
	Objet			

9. Engagement et sig	gnature
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	
Faità La Pouge	1e. 18 am 2013
Signature	

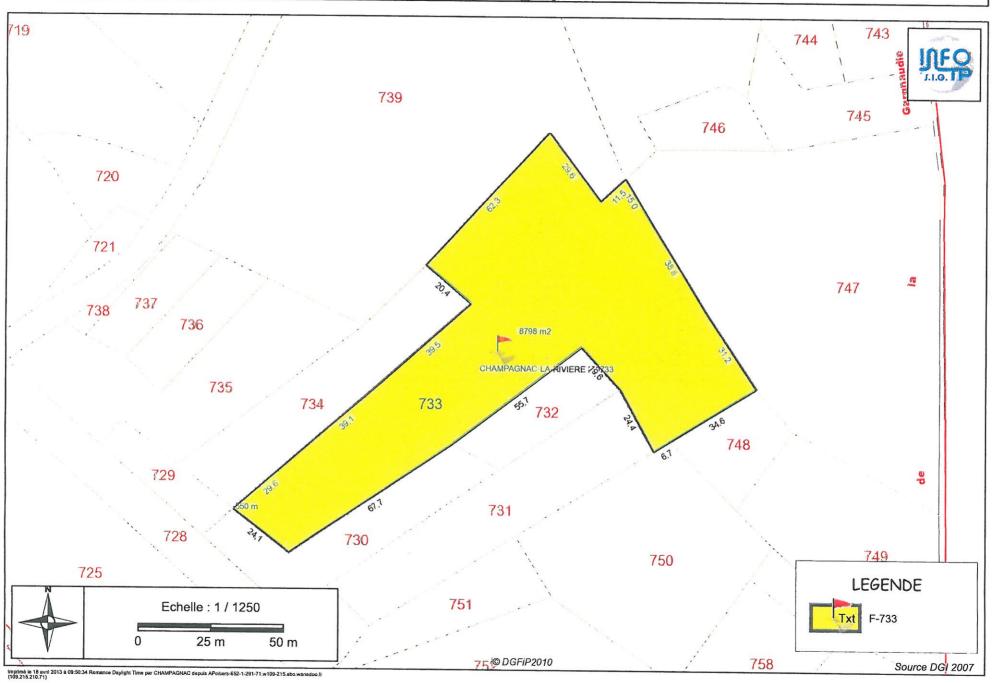
INFO-T.P. :: GéographiX.Net



INFO-T.P. :: GéographiX.Net







INFO-T.P. :: GéographiX.Net

